
Nombre de membres

en exercice: 29

Séance du jeudi 24 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le 24 mai, l'assemblée régulièrement convoquée le 17 mai 2018, s'est réunie sous la présidence de M. Bernard CASTANIER.

Présents : 20

Votants:25

Sont présents: Jacques ARLES, Daniel AURIOL, Benjamin BOISSIERE, Dominique BOYER, Marie-Chantal CALMES, Marcel CALMELS, Bernard CASTANIER, Jean-Luc CRASSOUS, Jean-Claude FOURNIER, Jean FROMENT, Francis MANCINO, Alain MARC, Mathieu HENRY, Michel HERAUD, Danièle MERANDON, Jérôme MOURIES, Guy POUDEROUS, Laurent SALSON, Bernadette SALVAT, Christian TREMOLIERES.

Représentés:(5) Marie CAYRE (par Bernard CASTANIER) ; Alain LADAME (par Francis MANCINO) ; GENIEYS Sylvie (par Jean-Luc CRASSOUS) ; Jean CAPEL (par Danièle MERANDON) ; Olivier JUSPIN (par Benjamin BOISSIERE)

Absents:(4) Denis BEL, Alain BOUDES, Claude REYNES, Joël VAYSSETTES

Suppléants présents :

Secrétaire de séance: Jean-Claude FOURNIER

1°)- approbation du compte rendu du 11 avril 2018 à l'unanimité

2°) Extension du périmètre du syndicat mixte du bassin du Viaur :

Il convient d'accepter l'adhésion des Communautés de Communes Val 81 et Comtal Lot Truyère au SMBV Viaur pour la partie de leur territoire concerné par le bassin hydrographique Viaur, et d'accepter l'extension du périmètre d'adhésion des Communautés de Communes Grand Villefranchois, Causses à Aubrac, Muse et Rases et Pays Ségali au SMBV Viaur pour la partie de leur territoire concerné par le bassin hydrographique Viaur. (Rappel : la communauté a adhéré au syndicat du Viaur pour la gestion de la compétence GEMAPI et l'extension porte sur une partie des communes de Castelnau et Saint-Beauzély, Lestrade étant déjà adhérente).

Délibération approuvée à l'unanimité.

3°) Syndicat mixte Millau Viaduc 2 : changement des délégués :

Suite à la démission de Jean-Claude NIEL et d'Alain MARC. Il est proposé de désigner Bernard CASTANIER à la place d'Alain MARC, Michel HERAUD à la place de Jean-Claude NIEL comme titulaires, et de nommer Jean-Claude FOURNIER suppléant. Pour mémoire voici la liste des délégués avec intégration des propositions ci-dessus :

Membres titulaires :

Mr TREMOLIERES Christian, vice-Président chargé du développement économique, 71 impasse Henri de Rohan, Bd D 12100 Millau,

Mr CASTANIER Bernard, Président, la Vergne 12430 Lestrade et Thouels

Mr BOISSIERE Benjamin les Gardies 12620 Saint-Beauzély

Mr HERAUD Michel Ladepeyre 12490 le Viala du Tarn

Mr CALMELS Marcel travers du couvent les Espérières 12490 Saint Rome de Tarn.

Membres suppléants :

Mr HENRY Mathieu le Rauzel 12620 Saint-Beauzély

Mr CAPEL Jean le bourg 12400 Saint Victor et Melvieu

Mr FOURNIER Jean-Claude Roquetaillade 12490 Montjoux

Mr MOURIES Jérôme 5 Rue des Glycines 12520 Verrières

Mr Guy POUDEROUS Estalane 12620 Castelnau-Pégayrols

Délibération approuvée à l'unanimité.

4°)Taxe de séjour – création d'une régie de recettes :

Afin de faciliter les versements de la taxe de séjour, il est proposé de créer une régie de recettes qui sera installée à l'office de tourisme. Cette régie encaissera les produits de la taxe de séjour. Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité prévu par l'arrêté du 3 septembre 2001 soit 110€/an intégré au RIFSEEP (IFSE) et le mandataire suppléant intervenant en cas d'absence du régisseur percevra une indemnité de 30 €/an. Le cautionnement n'est pas nécessaire. David BEC sera régisseur et Charlène DELCAYRE suppléante.

Un compte dépôts de fonds au trésor sera ouvert pour permettre un paiement en ligne.

Délibération approuvée à l'unanimité.

5°)Personnel : avancement de grade créations et suppressions de postes et modification des cadres d'emplois du RIFSEEP à compter du 1^{er} juillet 2018 : 8 agents vont bénéficier de l'avancement de grade en 2018 et 2 agents d'un avancement dans le cadre de la promotion interne. Ces changements doivent faire l'objet de créations et suppressions de postes : la création de 5 emplois d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, 2 emplois d'agent de maîtrise ;

La suppression de 6 emplois d'adjoint technique, 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, 1 emploi d'adjoint territorial principal d'animation de 2^{ème} classe et 1 emploi d'ingénieur principal (suppression de ce poste suite au départ en retraite de l'agent)

Le RIFSEEP (régime indemnitaire) doit être adapté pour tenir compte de ces nouveaux cadres d'emplois (pas de changement de montant).

D'autre part, un nouveau texte nous impose de créer deux postes pour six semaines pour l'emploi de deux saisonniers avec mention des dates d'embauche (en l'occurrence du 16 juillet au 24 août 2018).

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour simple info, les deux candidatures retenues à ces postes d'emplois saisonniers affectés au service O.M. sont MM Lucas Herbaut et Rémi Caubel.

6°) programme voirie 2018 : information sur les travaux programmés

M. Jean-Luc Vayssettes présente aux maires les travaux de voirie retenus sur leur commune.

A ce jour, la commande Sévigné s'élève à 612 445.20 € TTC.

En outre, une commande à l'entreprise RCA (colmatage de fissures) sur les Costes Gozon et St Victor, a été réalisée pour un montant de 7500 € TTC

Une commande à l'entreprise Fabre Galzin pour un mur au Sucaillou (Cne St Victor) a été réalisée pour un montant de 3400 € TTC

D'autres réparations de murs sont à venir : Coudols, Vézouillac, Montjoux (non chiffrées à ce jour)

7°) Décision modificative :

Pour le financement des études sur la fiscalité faites par le bureau d'étude Mme Darellis la prévision n'a pas été portée au budget 2018 au compte 617- études pour un montant de 8200 €. Cette dépense viendra en déduction au compte 022-dépenses imprévues.

La vente du camion voirie étant de 15000€ et la prévision budgétaire de 10000€, le compte 024-produit cession immobilière sera augmenté de 5000€ avec en compensation une augmentation du compte 2151 réseaux de voirie.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Au sujet de l'étude de Mme Darellis, Mme CELIE précise que la CLECT se réunira début septembre notamment pour étudier la finalisation des attributions compensatrices définitives.

- Questions diverses

- **rapport d'activités du SYDOM** pour la collecte 2017 de la Comcom Muse et Raspes du Tarn. : 1050 T d'OM ; 338 T de Tri (peu performant) ; 212 T de verre ;

Dans les déchèteries : 116 T de bois ; 70 T de fer ; 185 T d'encombrants ; 120 T de gravats ; 16 T de cartons, 1 benne d'écomobilier par mois, plus les déchets verts.

- **-information sur dossier ZA St Ferréols 2** : Une réunion a eu lieu le mercredi 16 mai en présence de représentants du S.D.I.S., de la D.R.G.T., d'Aveyron Ingénierie et d'élus de la Comcom et de la mairie de St Rome de Tarn.

Il a été convenu qu'Aveyron Ingénierie allait œuvrer pour proposer à la Comcom de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre partielle. La réalisation de la première phase de cette MO (études préliminaires et Avant-Projet) devrait être réalisée pour l'automne 2018. En décembre une superficie de 2500 m² serait alors délimitée pour l'implantation de la future caserne des pompiers. La commune de St Rome de Tarn céderait alors à la comcom la superficie restante de la ZA à la Comcom au prix coûtant de 5 € le m².

- **Information sur l'évolution de l'élaboration du PAPI Tarn Amont**:

Une réunion a eu lieu à Mostéjoul le mardi 15 mai pour la validation des fiches d'action du PAPI Tarn Amont. Les représentants de la CCMRT étaient présents à titre de simples invités car la CCMRT n'est pas adhérente du SMBVTA. Les montants globaux des fiches d'actions établies s'élèvent à 694 600 € TTC.

- **GEMAPI** : Une réunion sur l'élaboration d'un Syndicat Mixte Tarn Dourdou Rance est prévue le jeudi 31 mai à St Affrique.
- **PETIT CYCLE DE L'EAU** : une réunion est prévue au PNRCG le vendredi 22 juin.
- **FPIC** : le montant global du FPIC 208 serait de 415 156 € en diminution de 9091 € par rapport à 2017 mais la répartition de droit commun n'est pas connue à ce jour.
- **PLUI** : Mme CELIE rappelle aux maires qu'ils doivent s'inscrire sur Doodle pour programmer les réunions par commune avec le Maître d'œuvre. (Validation du zonage, demandes des

agriculteurs, aménagements de programmation, zones UX, emplacements réservés, changements de destinations)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le secrétaire de séance :
FOURNIER Jean-Claude